ECOLE MATERNELLE TRIOLET
2 rue P. Brossolette
21240 TALANT
tel 0380574510

CONSEIL D'ECOLE
Du mardi 6 novembre 2018

Mesdames Blusseau , Fontaine ,Maroiller, Hani, Didelot, Morel, Corbon, Gay, Riou , jacquet
Monsieur Jung
Madame Waechter (DDEN) :
Monsieur Paris (adjoint au Maire délégué à l'enseignement)

Monsieur Royer (Inspecteur de l'Education nationale) : excusé

EFFECTIFS : à la rentrée 2018

	TPS	PS	MS	GS	total
Elodie Hani	18				18
Valérie Maroiller Cyrille Gay		23	1 en décloisonnement pédagogique		24
Sophie Fontaine		22			22
Pascal Jung			28		28
Anneliese Blusseau				27	27
	18	45	29	27	119

Règlement intérieur, charte de laïcité et Plan particulier de mise en sécurité: seront mis en ligne sur le site de l'école, les parents qui le désirent pourront le demander à la directrice en format papier .
Adresse du site de l'école : http://mat-talant-triolet-21.ec.ac-dijon.fr

Aides complémentaires pédagogiques :
Elles ont lieu les matins de 8 h 05 à 8 h 35 pour les élèves de grande et moyenne sections .

Projet d'école :
Volet citoyenneté : faire prendre conscience aux élèves de l'importance du respect des règles
Faire réussir les élèves dans le domaine de la langue : appropriation du langage pour permettre à tous d'apprendre à lire, à comprendre les textes pour lutter contre l'illétrisme
Faire découvrir aux élèves d'autres cultures

Questions diverses :

Pour une meilleure communication : les parents délégués ont créé une adresse mail, un trombinoscope et un site facebook pour se faire connaître des autres parents :
conseilparents.maternelle@gmail.com
facebook : conseil parents-elsa triolet

Un spectacle de Noël « Sac à modeler » par la compagnie Quadriciel sera donné à l'école le mardi 11 décembre, et un goûter de Noël aura lieu le vendredi 20 décembre .
Nous organiserons une fête de Carnaval le mardi 5 Mars .
Les enfants participeront à des visites à la bibliothèque .

Un projet « écriture d'album » est mené avec Armelle Modéré avec les deux classes de petite section .

Nous rappelons qu'il interdit de stationner sur ou devant les places réservées aux personnes en situation de handicap .

Compte de la coopérative : 4043 euros à la rentrée 2018

Séance levée à 18 h 30

Valérie MAROILLER

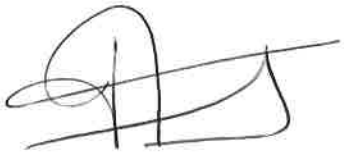

A.C. DIDELOT